



## ASSOCIATION DE GOLF DE LA VALLÉE D'OTTAWA

**Politiques pour les Intersectionnels Adultes (révisées 28 juin 2024)** (Le texte en italique est nouveau pour 2024.)

Les Intersectionnels OVGA sont le plus grand événement de golf organisé dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec chaque été. Des équipes d'hommes, d'hommes seniors, de femmes, de femmes seniors et de golfeurs juniors des clubs membres de l'jouent des matchs simultanés contre trois autres clubs de leur division respective.

1. **Frais de parcours** : Les clubs d'accueil accueillent les clubs visiteurs le jour de l'événement sans frais de parcours.
2. **Repas** : *Chaque club hôte offrira un repas après la pièce. Chaque club visiteur paiera à chaque club hôte des frais de repas de 300 \$ pour chaque équipe masculine et de 200 \$ pour chaque équipe féminine pour couvrir un repas pour chaque joueur, les taxes et les pourboires. Chaque club visiteur enverra le paiement une (1) semaine avant son événement.*
3. **Rondes d'entraînement** : Afin de garantir une compétition équitable, tous les clubs d'accueil proposeront des rondes d'entraînement aux clubs visiteurs. Il appartient au club d'accueil de spécifier les dates, les horaires et les tarifs *et de le communiquer aux clubs visiteurs deux semaines avant l'événement.*
4. **Voitures de Golf** : La politique de l'OVGA prévoit un maximum de deux voitures par groupe de 4 joueurs facturées aux joueurs selon les tarifs standards du club. Si un club dispose de suffisamment de voitures pour les joueurs individuels, le club peut, à sa discrétion, les proposer aux joueurs au tarif habituel pour un joueur seul. Les joueurs doivent s'attendre à partager les voitures. Le club d'accueil est tenu de fournir à chaque club visiteur une voiture pour leur capitaine sans frais. La politique de l'OVGA stipule qu'aucune voiture n'est autorisée sur le parcours pour les spectateurs.
5. **Heures de départ** : *Les heures de départ du premier départ seront au plus tôt à 11 heures et au plus tard à 12 heures. Le club hôte fixera les heures de départ et informera les clubs visiteurs.*

6. **Rotation des clubs d'accueil** : Les clubs hôtes seront déterminés par une méthode de rotation selon laquelle chaque club accueillera à tour de rôle sur une période de trois ou quatre ans en fonction du nombre de clubs dans chaque division. Un club ne pourra pas accueillir plus de deux (2) événements au cours d'une saison donnée, et il n'y aura pas deux événements au cours du même mois. Par exemple, un club peut organiser une épreuve régulière masculine et une épreuve féminine senior, mais pas une épreuve régulière masculine ni une épreuve régulière féminine.

7. **Année de retrait volontaire** : L'inscription d'une équipe aux Intersectionnels est entièrement volontaire. Cependant, si un club décide de ne pas inscrire une équipe à une compétition Intersectionnelle une année donnée, l'équipe du club *devra attendre un an* et sera reléguée en bas de toutes les divisions la prochaine fois qu'elle choisira de participer (sous réserve de disponibilité). *Si un Club inscrit une équipe pour la première fois, l'équipe sera placée en bas de la Grille et seulement lorsqu'il y aura 2 équipes ou plus dans la division.* L'OVGA se réserve le droit de déroger à cette politique dans des circonstances exceptionnelles.

8. **Date limite de participation** : Pour les clubs souhaitant participer pour la première fois ou réintégrer après une absence, la date limite pour déclarer votre intention de participer et être placé dans une division est le *1er avril d'une année donnée.* Après cette date, il n'est pas garanti qu'un club sera pris en compte. Veuillez noter que cela ne concerne pas le processus d'inscription/paiement.

9. **Critères d'éligibilité** :

- Les participants doivent être membres à part entière de leur club avec des privilèges de jeu complets.
- Le club doit être membre de Golf Canada en règle, par le biais de l'adhésion à Golf Ontario ou Golf Québec.
- Les adhésions en semaine, pour les seniors, les juniors et les intermédiaires sont admissibles.
- *Les joueurs doivent avoir une adhésion vérifiable à Golf Canada ou à un autre système de handicap acceptable.*

En cas de litige concernant les critères d'éligibilité, le concurrent concerné peut soumettre une demande de révision par courrier électronique au Directeur des Intersectionnels ([intersectionals@ovga.org](mailto:intersectionals@ovga.org)). Les demandes de révision doivent identifier les joueurs concernés et doivent être reçues dans les sept (7) jours suivant la fin de la compétition.

10. **Exigence d'âge pour la composition de l'équipe** :

- *Les équipes régulières peuvent inclure un joueur junior (moins de 16 ans), mais ils sont régis par les règles de compétition juniors. Ils ne peuvent pas conduire une voiturette motorisée. **Ils ne peuvent pas avoir de membre de leur famille immédiate, tel qu'un parent, agissant comme caddie ou offrant des conseils (nouveau 28 juin 2024).***
- Les participants à l'épreuve des Hommes Seniors doivent avoir atteint l'âge de 55 ans avec au moins trois joueurs âgés de 65 ans et plus. Étant donné que les remplaçants doivent être en mesure de remplacer n'importe quel joueur, il est recommandé que les remplaçants aient 65 ans ou plus.
- Les joueuses Senior doivent avoir au moins 50 ans, avec 1 joueuse âgée de 65 ans ou plus. Il est recommandé que le remplaçant ait 65 ans ou plus.